L'inauguration de la colonie de vacances à Ravoire

C'est hier, dimanche après-midi, par un temps malheureusement froid et pluvieux, qu'a eu lieu l'inauguration de la colonie de vacances de Martigny, à Ravoire, en présence des autorités du district et des communes dont l'effort, dans cette magnifique réalisation sociale, est à relever.

Au nom du comité de la colonie, M. Georges Roduit ouvrit la partie officielle en saluant chaleureusement et remerciant toutes les personnes qui ont collaboré à cette œuvre. Puis M. Roger Moret, cheville ouvrière du comité, s'adressa aux autorités, aux architectes, aux artisans et au personnel de la nouvelle colonie. Nous ne saurions mieux faire que de publier in extenso son discours qui apporte tous les renseignements nécessaires sur la façon dont la colonie s'est construite et comment elle sera mise à la disposition de nos enfants :

Monseigneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,

Au nom du comité de la colonie de vacances de Martigny, j'ai le très grand plaisir de vous saluer et de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue dans ce joli site de Ravoire.

M. le Révérendissime prévôt du Grand-St-Bernard, je vous sais particulièrement gré d'avoir bien voulu vous déplacer malgré vos nombreuses occupations, pour apporter à notre œuvre la bénédiction du Très Haut. Nous sommes tous persuadés que, munie de cette bénédiction, elle n'en remplira que mieux les buts qui lui sont assignés.

M. le Révérend prieur, soyez persuadé que vous serez toujours le bienvenu à notre colonie et que vos petits paroissiens seront heureux d'entendre vos conseils aussi fréquemment possible. Votre ministère s'exercera d'ailleurs certainement en collaboration avec M. le chanoine Dubosson que je salue, de même, respectueusement.

Une personnalité, malheureusement, a dû s'excuser pour aujourd'hui, c'est le chef du Service fédéral de l'Hygiène publique, M. Schneider, que les membres du comité ont eu l'occasion d'apprécier lors de divers contacts concernant notre nouvel immeuble. M. Schneider s'est excusé d'une manière si aimable que je ne résiste pas à l'envie de vous donner connaissance d'une partie de sa lettre...

Mais une autre personnalité est aussi retenue ailleurs par des obligations impérieuses, c'est M. le Dr Calpini, chef du Service cantonal de l'Hygiène publique. Et pourtant, je suis persuadé que s'il l'avait pu, le Dr Calpini serait venu avec empressement à notre inauguration car ce bâtiment est en partie son œuvre. Et je dois lui rendre hommage pour les conseils qu'il nous a prodigués et pour son dévouement à notre égard.

MM. les présidents et MM. les conseillers des communes de Martigny-Ville, Martigny-Bourg et La Bâtiaz, le comité de la colonie vous est particulièrement reconnaissant d'avoir si bien compris l'utilité et la nécessité de l'œuvre que nous poursuivons et d'avoir donné avec une si belle unanimité votre accord pour son financement. Au nom du comité, je vous remercie pour la large confiance que vous lui avez témoignée, il a tout fait pour en être digne et je veux croire que vous n'aurez pas de déception.

J'excuse l'absence de M. Ed. Morand et M. Vouilloz, retenus ailleurs par d'autres obligations, et j'associe à l'hommage rendu aux autorités communales MM. les juges de communes et M. le président de la commission scolaire de Martigny-Bourg, ici présents.

Quant à vous, M. le président de la commune de Martigny-Combe, je vous dis ma gratitude pour l'accueil que votre administration et la population de Ravoire ont fait à notre colonie. Accueil empreint de bienveillance et de cordialité qui se traduira aussi, nous l'espérons, par une bienveillance au point de vue financier.

Hommage, maintenant, à notre architecte, M. P.-L. Rouiller, qui a conçu, couvé et suivi pas à pas l'exécution de ce travail, y mettant ici ou là une note de fantaisie, mais gardant partout un sens parfait de réalisme pratique. M. Rouiller n'a pas craint de se déplacer maintes et maintes fois, en dehors du canton même, pour bénéficier de l'expérience de maisons similaires et, au vu de son œuvre, il peut à bon droit, en être fier.

Il a été aidé, il est vrai, par des artisans capables auxquels j'adresse aussi mes sentiments de gratitude et des félicitations pour la parfaite exécution de leur tâche.

Les membres du comité de la colonie ont droit à un hommage particulièrement mérité, car je vous le dis, sans fausse modestie, cela n'a pas été une sinécure que de mener à chef une œuvre semblable. Et c'est bien grâce au dévouement sans limite et à l'excellent esprit de mes collègues que tout s'est terminé dans les délais voulus. Mme Closuit, MM. Actis, Roduit, Tissières, Puippe, Meunier, Mayor et Délez, formant le comité principal, ainsi que vous toutes Mmes des comités locaux qui vous êtes données, durant des jours, une peine énorme pour aménager l'intérieur de ce bâtiment, vous avez bien mérité de la colonie de vacances de Martigny et des parents des futurs colons.

Mais la plus belle récompense n'est-elle pas de savoir que d'ores et déjà l'effectif, tant pour les filles que pour les garçons, est au complet et qu'ainsi votre dévouement aura atteint son but.

J'associe, à cet hommage au comité, Mlle Digier, infirmière-visiteuse, dont la tâche, point facile, est bien augmentée par le grand nombre d'enfants que nous recevons, et j'y joins aussi notre gérant du calme souriant, M. Gaston Moret, et son personnel, qui nous donneront, nous n'en doutons pas, toute satisfaction cet été.

Merci à toute la population du grand Martigny pour l'intérêt qu'elle témoigne à sa colonie et l'appui qu'elle lui apporte. Nous devrons bien souvent encore avoir recours à elle et nous sommes certains qu'elle se souviendra toujours que nous travaillons pour le bien commun.

Je salue les représentants de la presse et les remercie de la bienveillance qu'ils nous manifestent en nous accordant l'hospitalité de leurs colonnes.

Voici maintenant un petit historique de notre colonie, bien court, il est vrai, puisque la colonie de vacances de Martigny-Ville, sous l'impulsion de MM. Ad. Morand et Denis Puippe, a été fondée en 1949 et avait Champex comme lieu de séjour, avec 22 lits. Celle de Martigny-Bourg fut fondée en 1952 et élit domicile aussi à Champex dans le voisinage immédiat du chalet de la Ville. Ces deux colonies firent ainsi bon ménage durant quelques années, mais il fallut bientôt se rendre à l'évidence que ces bâtiments étaient trop petits et qu'il fallait refuser trop d'enfants. Différentes solutions furent alors envisagées : agrandissement par l'acquisition d'un chalet voisin, le chalet Fama, déplacement à Finhaut et achat d'un hôtel, malheureusement au milieu de la station, construction à Verbier, et finalement c'est Ravoire qui prévalut avec son climat idéal, son soleil, et ses facilités d'accès pour les Martignerains.

Ce magnifique bâtiment, dont le coût total atteindra vraisemblablement 380.000 francs, dont à déduire un subside fédéral de 15 %, abritera 80 lits d'enfants plus 8 lits pour le personnel. L'aménagemeent est moderne, confortable, mais sans luxe inutile comme vous vous en rendrez compte. Le toit à un pan, tout à fait esthétique et cadrant parfaitement dans le paysage a été choisi parce que très économique. Il permet, en effet, de supprimer les combles et de faire en même temps fonction de plafond pour le dernier étage. Nous réalisons ainsi une économie de 25.000 francs sur un toit à deux pans. Le bâtiment, tel qu'exécuté a eu l'accord complet de la commission cantonale des constructions.

Nous avons, à l'alentour du bâtiment, un terrain de 14 000 m² constitué en forêts et prés. Nos enfants auront donc de quoi s'ébattre.

Mesdames, mesdemoiselles et messieurs, vous visiterez tout à l'heure en détails et apprécierez, nous l'espérons, cette belle œuvre sociale et d'utilité publique qu'est notre colonie de vacances qui rend d'inappréciables services puisqu'elle concourt au bien et à la santé morale et physique de notre jeunesse.

M. Marc Morand, président de Martigny-Ville, prononça ensuite l'allocution que voici :

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

J'apporte à la colonie de vacances de Martigny le salut cordial des communes de Martigny-Bourg, de La Bâtiaz et de Martigny-Ville. Ce salut, nous l'accompagnons de nos félicitations et de notre reconnaissance au comité de la colonie qui s'est consacré, avec le plus grand désintéressement à la réalisation d'une œuvre bienfaisante entre toutes.

Aux modestes et insuffisants chalets de Champex-d'en-Haut, qui abritèrent nos enfants pendant ces dernières années, succède aujourd'hui, dans un site enchanteur, au climat particulièrement sain et à l'accès facile, un des plus beaux et des plus modernes bâtiments construits en Valais et peut-être en Suisse, pour une colonie de vacances.

Nos communes sont fières et heureuses d'avoir, sans rechigner, permis la réalisation de ce grand œuvre par leur appui moral et financier, sans lequel il eût été certainement impossible de se procurer les fonds nécessaires. Nous, les responsables des deniers publics, mais aussi, — évidemment dans la limite de nos possibilités, — du bien être de la population, nous ne regretterons jamais ce geste d'affectueuse sollicitude envers l'enfance, même si, à raison de l'important capital engagé, les communes devaient participer au paiement des intérêts et à l'amortissemnt de ce capital.

Il s'agit là, en effet, d'une action éminemment sociale et de belle solidarité entre les différents éléments de la population, qui forme encore une seule et grande famille dans nos localités d'importance moyenne, où, fort heureusement, à l'anonymat des grandes villes se substitue le contact personnel entre les habitants, favorisant cet esprit de fraternité qui donne à nos efforts pour le bien de nos concitoyens une satisfaction d'autant plus grande.

Mesdames, Messieurs,

L'enfant est une fleur délicate qui mérite les plus grands égards, car, de sa formation première, aussi bien physique que morale, dépend son avenir. Si l'enfant, pour s'épanouir et s'engager plus tard avec sérénité et confiance dans la vie, a un profond besoin de l'affection et des conseils de ses parents, cela ne veut pas dire que le rôle des pouvoirs publics s'arrête à l'instruction qui lui est procurée par l'école. Non, absorbés par leurs soucis quotidiens et la nécessité de pourvoir par leur travail à l'entretien de leur famille, les parents n'ont pas toujours les moyens de vouer tous leurs soins et tout le temps qu'ils voudraient à ces petits êtres qu'ils chérissent pourtant plus que tout au monde. C'est pourquoi, les pouvoirs publics directement, mais aussi par l'intermédiaire des associations constituées dans ce but, ont le devoir impérieux d'aider les pères et mères dans l'accomplissement de leur tâche éducative, contribuant ainsi à améliorer le sort de la génération qui monte. Les colonies de vacances, qui connaissent depuis les premières années de ce siècle une vogue toujours croissante, constituent un facteur important du bien-être futur de nos enfants. Elles leur assurent pendant plusieurs semaines par an, des vacances heureuses, lesquelles, en même temps qu'elles les fortifient physiquement par cette vie au grand air et par une nourriture saine, ont une valeur éducative certaine.

Cette action bienfaisante du point de vue moral, nous la voyons entr'autres dans l'horaire, la discipline et la bonne tenue que nos colonies imposent à leurs enfants même dans leurs jeux, dans l'habitude qu'elles leur inculquent de se débrouiller eux-mêmes pour quantité de choses sans avoir recours à leurs parents parfois trop enclins à se plier à leurs caprices, dans cette vie en commun qui développe chez l'enfant cet esprit de sociabilité nécessaire. Victor Hugo n'a-t-il pas dit : « J'aime un groupe d'enfants qui rit et qui s'assemble. »

Mais il dit aussi :

Prenez garde à ce petit être ;
Il est bien grand, il contient Dieu.
Les enfants sont, avant de naître,
Des lumières dans le ciel bleu.
Dieu nous les offre en sa largesse ;
Ils viennent ; Dieu nous en fait don ;
Dans leur rire il met sa sagesse
Et dans leur baiser son pardon.
Mesdames, Messieurs,

Avant de terminer cette courte allocution, permettez-moi encore quelques mots.

J'ai la conviction que l'œuvre dont nous célébrons aujourd'hui l'inauguration ne sera pas seulement destinée à la colonie de vacances de nos localités mais que, dans un avenir que nous voudrions proche, elle étendra son activité à l'autres domaines encore.

En effet, ne serait-il pas indiqué d'accueillir dans ce bâtiment, à des conditions modestes, pendant l'avant et l'arrière saison, des mères de famille peu fortunées et fatiguées, lesquelles, à l'instar de ce qui se fait à Notre-Dame du Bon Accueil, aux Mayens de Sion, viendront se reposer dans ce home de paix et y récupérer l'énergie qui leur permettra de reprendre ensuite, avec plus de courage, leur tâche quotidienne.

Et puis, est-ce trop demander à nos autorités d'étudier la possibilité d'y héberger, au cours de l'année scolaire, et à tour de rôle, des classes entières d'élèves, auxquels il sera ainsi généreusement distribué instruction, éducation et santé ?

C'est dans ces sentiments, M. le Président, Mesdames et Messieurs, que nous nous associons à votre joie bien légitime en cette journée et que nous souhaitons à l'œuvre de la colonie de vacances de Martigny longue vie et prospérité.

Au terme de cette partie officielle, Mgr Lovey, prévôt du Grand-Saint-Bernard, procéda à la bénédiction de l'œuvre. Puis les participants visitèrent les nouveaux locaux et dégustèrent une succulente collation.

Ainsi Martigny, enviée par les sportifs, grâce à son stade, sa patinoire artificielle et sa piscine, est également équipée d'une colonie de vacances moderne où nos enfants trouveront joie et santé pendant leurs vacances.

Nos félicitations pour la réussite de cette œuvre sociale et nos remerciements à tous ceux qui ont collaboré à cette importante réalisation.

Réouverture
1er juillet
du
Garage Elite
Sierre
Route du Simplon
Atelier mécanique
Toutes réparations par mécaniciens spécialisés dans locaux entièrement rénovés.
Tél. 5 17 77.

MARTIGNY

En Alsace et Forêt Noire avec le Chœur d'hommes

Notre chorale profite également de l'heureuse coïncidence, en fin de semaine, de la SS. Pierre et Paul, pour s'évader, trois jours, dans les pittoresques paysages des Vosges et de la Forêt Noire.

Nos chanteurs visiteront Besançon, Belfort, le Ballon d'Alsace, Colmar, la Route du Vin, Strasbourg, le Kinzigtal, Fribourg-en-Brisgau et retrouveront notre ville par Bâle, le Hauenstein, Soleure et la vallée de la Broye.

Deux places sont encore disponibles pour compléter le confortable car du Martigny-Excursions qui assurera le transport. Conviendrait pour couple. S'adresser à M. Maurice Rouiller, chargé de l'organisation (tél. 026 - 6 18 51).

Ramassage des ordures

Le 29 juin étant férié, le ramassage des ordures ménagères dans les quartiers prévus le vendredi, se fera le jeudi 28 dès 13 heures.

Collision

Au carrefour de la Banque Populaire s'est produite, ce matin vers 6 h. 30, une collision entre les autos de M. André Giroud, entrepreneur et de M. Ami Desfayes, de Saillon. Tout se borne heureusement à des dégâts matériels.

Attention !
Il a plu la « St. Médard » !
Pour défier ce mauvais présage et stopper ses désavantages, munissez-vous sans retard de bâches imperméables à partir de **Fr. 12.—** le m².
Paul Favre, représentant
Monthey – Téléphone (025) 4 20 75

Complets ville
superbe choix, coupe ample mode
99,— 139,— 159,— 188,— 220,— 245,—

Vestons sport
coupe moderne - Tissus légers et tweed
49,— 58,— 68,— 85,— 95,— 110,— 120,—

CONFECTION P.-M. Giroud MARTIGNY
Magasin BAGUTTI-SPORT, Martigny

MAISON TROTTET — Monthey
Tél. 4 23 31
Organisation de tombolas
FOURNITURES DE LOTS ET BILLETS
Marchandise spéciale pour tombolas

CORBILLARD-AUTOMOBILE
CERCUEILS
COURONNES
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Pompes funèbres
Marc CHAPPOT
Martigny-Ville
Tél. 026 / 6 14 13

Land-Rover
A vendre une Land-Rover 10 HP (en parfait état de marche et d'entretien).
GARAGE LUGON
ARDON
Tél. : 4 12 50

Martigny-Ville
A vendre
petite VILLA
indépendante. Confort, jardin.
S'adresser par écrit sous chiffre P 8653 S à Publicitas Sion.

FAVORISEZ LE COMMERCE NATIONAL

JEUNE FILLE
Magasin de chaussures de Martigny-Ville cherche pour entrée de suite jeune fille comme aide ou apprentie vendeuse.
Faire offres manuscrites sous chiffre P 8727 S à Publicitas, Sion.

CEINTURES
enveloppantes, gaines, ventrières, pour grossesses, descentes d'estomac, contre obésité, etc. Prix modérés. Envois à choix. Indiquer genre désiré et taille.
R. MICHELL, spécialiste
Mercerie 3, LAUSANNE

A vendre pour cause de départ
chambre à coucher
moderne. Prix à convenir.
Ecrire sous chiffre P 8627 S à Publicitas, Sion.